

03.03.42.39.0.00 I	- Étêté et sans branchies (plus de 10 kg par poisson).....	3,4 %
03.03.42.51.0.00 B	- Autres types de produits (p. ex. poisson étêté) (10 kg ou moins par poisson).....	3,4 %
03.03.42.59.0.00 D	- Idem (plus de 10 kg par poisson).....	3,4 %
03.03.42.90.0.00 E	- Tous les autres types de produits de l'albacore à nageoires jaunes destinés à d'autres fins que la mise en conserve.....	11,7 %

Tous les autres thons :

Industrie de la mise en conserve :

03.03.49.11.0.00 D	- Poisson entier.....	3,4 %
03.03.49.13.0.00 B	- Éviscéré et sans branchies.....	3,4 %
03.03.49.19.0.00 F	- Autres types de produits (p. ex. étêtés).....	3,5 %

Fins autres que la mise en conserve :

03.03.49.90.0.00 H	- Tous les types de produits.....	11,7 %
--------------------	-----------------------------------	--------

Le thon saumuré est visé par le Code tarifaire 03.05.69.90.0 et assujetti à des droits de 6 %.

Les produits destinés à la mise en conserve sont visés par la disposition s'appliquant à la CEE.